



Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles
Canton de Goussainville
COMMUNE DE SAINT-WITZ

N° 174-2026

ARRÊTÉ DU MAIRE

Portant autorisation et organisation d'un vide maison

6 Allée du Pré Minot

Le Maire de SAINT-WITZ,

Vu le Code des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2212-2 et suivants ;

Vu le Code Pénal, et notamment ses articles n°s 321-6 à 321-8, R.321-9 à R.321-12 et R.610-5 ;

Vu la loi du 25 juin 1841 complétée par celle du 30 décembre 1906 relative aux ventes au déballage ;

Vu le décret n° 62-1463 du 26 novembre 1962 modifié par décret n° 89-690 du 22 septembre 1989 ;

Vu la « Déclaration préalable d'une vente au déballage » déposée en date du 24/09/2026 par l'intéressée sollicitant d'organiser un vide maison les 17 et 18 octobre 2026 ;

Considérant qu'il convient de règlementer l'organisation de celui-ci, afin de préserver le bon ordre et d'assurer la régularité des transactions ;

Considérant qu'à l'occasion de ce vide maison, la vente d'objets mobiliers d'occasions par le demandeur peut être autorisé en raison de leur caractère exceptionnel ;

Considérant que ladite vente a lieu sur le domaine privé ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Madame JAJOLET Valérie est autorisée à organiser un vide maison, qui se tiendra sur le territoire de la commune, à son domicile, 6 allée du Pré Minot, les 17 et 18 octobre 2026 de 8h00 à 19h00.

ARTICLE 2 : Le demandeur organisateur :

- Ne devra pas dépasser plus de 2 déballages par an (vide-greniers compris) ;
- Et afin que les acheteurs potentiels puissent localiser la vente :
- Le demandeur pourra apposer des affiches publicitaires à proximité de son domicile, sur le domaine public communal, qui devront être retirées dès la fin de la manifestation ;
- Le demandeur pourra flécher le stationnement aux abords de sa maison.

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de Gendarmerie de Survilliers,
- Monsieur le Commandant du Centre de Secours de Survilliers-Saint-Witz,
- Monsieur le Chef de la Police Municipale,
- Madame JAJOLET Valérie.



À Saint-Witz, 29 septembre 2026

Le Maire,
Nadège FERTE